



# SEOR

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES  
ORNITHOLOGIQUES  
DE LA RÉUNION

## Offre d'emploi

### Chargé·e de mission “Médiateur·rice pollution lumineuse”

CDD 12 mois renouvelable, 35 h / semaine

Poste à pourvoir entre février et avril 2026

Date limite de candidature : 8 janvier 2026

#### Présentation de la SEOR

La Société d'Études Ornithologiques de La Réunion (SEOR), association Loi 1901 créée en 1997, œuvre pour la protection de l'avifaune réunionnaise. Elle gère notamment un centre de soins accueillant plus de 3 000 oiseaux chaque année, et développe ses activités autour de plusieurs axes : sauvetage d'oiseaux en détresse, éducation à l'environnement, gestion conservatoire des espèces menacées, études et expertises ornithologiques, recherches appliquées, animation de réseau de bénévoles et vie associative. La SEOR compte aujourd'hui 20 salariés et environ 300 adhérents.

#### Contexte du poste

Ce poste s'inscrit dans le cadre du "Life Overseas" (2026-2031), un large programme de conservation des oiseaux d'outre-mer porté par la LPO France avec MANU-SOP (Polynésie), BCNC (Nouvelle-Calédonie), le GEPOG et le Conservatoire du littoral (Guyane) et la SEOR. A la Réunion, l'une des actions du programme est la réduction de l'impact de la pollution lumineuse sur les Pétrels et Puffins, pour laquelle nous recherchons une personne motivée pour assurer le poste de chargé·e de mission “Médiateur·rice pollution lumineuse”.

A la Réunion, entre 2500 et 3000 Pétrels et Puffins, oiseaux marins nocturnes nichant sur l'île, sont désorientés par des éclairages inadaptés qui les poussent à s'échouer au sol, où ils n'ont aucune chance de survie si'ils ne sont pas secourus. L'action du projet dans laquelle s'inscrit ce poste vise ainsi à réduire les échouages de Pétrels et Puffins notamment via une réduction des éclairages privés impactants et/ou non conformes à la réglementation par médiation, et une meilleure sensibilisation et concertation des acteurs du territoire.

Le·la chargé·e de mission travaillera sous la supervision et avec l'accompagnement du chargé de projets oiseaux marins.

Missions principales du poste (détaillées page suivante) :

- Inventorier les éclairages non conformes et/ou impactants
- Médiation pour obtenir la mise en conformité de ces éclairages
- Sensibiliser et accompagner le réseau d'acteurs du territoire pour favoriser une diminution de la pollution lumineuse

## Missions principales

### 1. INVENTORIER LES ÉCLAIRAGES NON CONFORMES ET/OU IMPACTANTS

- Définir un plan d'inventaire pertinent des éclairages privés sur différentes zones de l'île à partir de la cartographie des échouages des Pétrels et Puffins.
- Réaliser des inventaires en soirée dans les zones ciblées pour inventorier les éclairages non conformes et/ou impactants présents en effectuant des mesures au spectrophotomètre et des photographies (formation et accompagnement interne).
- Lancer des appels à bénévoles et à signalements pour compléter ces données par des inventaires participatifs d'éclairages non conformes et/ou impactants.
- Bancariser de manière homogène l'ensemble des données pour permettre un suivi de chaque éclairage inventorié.

### 2. MÉDIATION POUR OBTENIR LA MISE EN CONFORMITÉ DE CES ÉCLAIRAGES

- Trouver les contacts des propriétaires ou responsables des éclairages non conformes et/ou impactants inventoriés ou signalés.
- Contacter un à un les propriétaires ou responsables de ces éclairages pour les sensibiliser aux impacts qu'ils créent et à la réglementation relative à la pollution lumineuse ; et demander leur retrait ou remplacement par des éclairages conformes à la réglementation et moins impactants.
- Mettre en place et réaliser un suivi des échanges, des actions des responsables des éclairages suite aux demandes formulées et des adaptations réalisées.
- En cas de non-action des responsables des éclairages contactés, solliciter les maires et/ou instances compétentes pour appuyer les demandes de retrait ou remplacement des éclairages non conformes et/ou impactants.

### 3. SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LE RÉSEAU D'ACTEURS POUR FAVORISER UNE DIMINUTION DE LA POLLUTION LUMINEUSE

- Initier des échanges et réunions avec différents acteurs du territoire (communes, services de l'Etat, acteurs du monde professionnel,...) pour les sensibiliser à la problématique et notamment à l'importance du contrôle et de la mise en conformité des éclairages privés.
- Proposer, co-construire et mettre en œuvre avec ces acteurs des stratégies communes visant à réduire l'impact de la pollution lumineuse, notamment via un travail commun visant à réduire les éclairages privés non conformes.

## Compétences et qualités souhaitées

**Formation initiale :** Bac+3 minimum en Droit de l'Environnement ou Biologie/Écologie

### Permis B indispensable

**Expérience professionnelle :** Médiation avec des acteurs professionnels sur des questions relatives à l'environnement / la biodiversité

### Compétences transverses / qualités et aptitudes :

- Réactivité
- Autonomie
- Détermination
- Capacité de médiation et de persuasion
- Aisance aux prises de contact et aux échanges écrits et oraux

### Compétences cœur de métier / techniques :

- Connaissance de la réglementation relative aux éclairages et à la pollution lumineuse
- Compétences en médiation, sensibilisation et/ou négociation
- Connaissances sur la pollution lumineuse et ses impacts
- Maîtrise de logiciels de bancarisation des données type Excel
- La maîtrise du logiciel de cartographie qGis serait un plus

## Conditions de travail

**Contrat :** CDD de 12 mois renouvelable

**Horaires :** 35 heures hebdomadaires, du lundi au vendredi.  
Heures supplémentaires non payées mais récupérées.

**Localisation géographique :** Siège de la SEOR (Saint-André), déplacements sur toute l'île

**Télétravail :** possible - à prévoir.

**Rémunération :** Coefficient 300 convention ECLAT - Base 2 276,94 € brut/mois  
(à revaloriser en fonction ancienneté de branche)

## Modalités de candidature

**Envoyer CV et lettre de motivation à :** [chevillonl@seor.fr](mailto:chevillonl@seor.fr) et [laurentn@seor.fr](mailto:laurentn@seor.fr)

**Date limite de candidature :** 8 janvier 2026

**Prise de poste souhaitée :** idéalement début février 2026, mais possible jusqu'en avril 2026